



ENSEIGNEMENT - FORMATION

Donner une véritable chance à tous



Primaire

A travers les regroupements scolaires, le département de la Meuse s'est illustré par une politique de soutien aux équipements ainsi qu'une généralisation du transport gratuit qui permet aux élèves de disposer de bonnes conditions de travail. Il conviendra, à l'avenir, de poursuivre cette stratégie mais aussi de tendre vers des structures permettant aux enseignants, parents d'élèves et élus de se retrouver afin, ensemble, de mutualiser les efforts pour obtenir des résultats encore plus satisfaisants en matière d'acquis fondamentaux pour l'entrée aux collèges (lecture, calcul...). La loi de 2004 sur l'éducation devrait nous le permettre, à travers la constitution d'établissements publics du 1^{er} degré, et qui devrait, sous forme de volontariat aboutir à des regroupements d'écoles, à la mise à disposition de directeur à temps plein et à la création de conseils d'administration. Cette formule présenterait l'avantage de travailler sur des indicateurs de réussite et la planification de moyens pour renforcer les résultats. Il faudra également avec les partenaires développer l'enseignement des langues étrangères pour conduire à des entrées en 6^{ème} vers des classes trilingues.

Enseignement professionnel général et par alternance

Ce système reste très complexe avec la cohabitation des différentes formes d'enseignement (CFA, Maisons Familiales, enseignement général, enseignement privé...). Le financement des investissements des établissements est assuré par différentes structures : le Conseil Général (collèges), le Conseil Régional (lycées), la taxe d'apprentissage (CFA, maisons familiales...). Le financement des enseignants est lui assuré par l'état (lycée public et privé) voire sur les budgets propres des établissements (CFA...). Dans ce cadre, il est très difficile d'adapter rapidement les offres de formations aux besoins de l'économie de notre pays ou de notre région. Avec la mise en place des plans régionaux de formation, c'est le Conseil Régional qui pilote dorénavant des offres en relation avec les acteurs. Cette adaptation des formations est la vraie problématique de l'enseignement professionnel dans notre région qui est cependant de grande qualité.

Des CAP-BEP adaptés : en Meuse, beaucoup trop d'élèves s'orientent en effet par défaut dans des formations qui ne correspondent pas aux besoins et qui doivent rapidement évoluer. Il y a trop de formations offrant peu de perspectives d'emplois : en comptabilité, et même en couture... Certaines formations doivent, par conséquent, évoluer. Au LEP Émile Zola, le CAP couture va se transformer en employé de commerce multiservices. Il faudra que le CAP de menuiserie bois dispensé au LEP Ligier Richier s'ouvre à la menuiserie PVC ou Alu, un CAP de métallerie qui n'existe plus dans cet établissement devrait pouvoir s'ouvrir en apprentissage. Il paraît urgent d'ouvrir enfin des sections en bâtiment qui ne sont pas proposées dans la région (un 1^{er} CAP de maçon vient de s'ouvrir au GRETA de Bar Le Duc qu'il faudrait faire évoluer vers une plate forme du bâtiment...)

Des parcours d'insertions complets : l'offre a donc besoin d'être réajustée avec la mise en place de nouvelles formations.

Des parcours professionnels complets doivent également être encouragés afin que nos élèves, les moins mobiles, puissent poursuivre leurs études sur place. Ainsi, la recherche du passage plus systématique des élèves en BEP vers des Bacs professionnels doit être renforcée (seulement 40 % des élèves y accèdent actuellement) et doit aboutir vers des BTS dans les filières techniques (Le LEP Émile Zola projette de créer un BTS "management des unités commerciales en alternance, mais le rectorat freine...). Il faudra mettre en cohérence toutes les offres de formation des acteurs sur le plan régional.

Dans ce cadre, il pourrait être proposé de mettre en place une commission de perfectionnement, prévue par la loi, et qui regrouperait tous les acteurs autour des CIO (Centres d'Informations et d'Orientations). En effet, si les constats des besoins sont justes et si l'on recense avec précision les formations trop lointaines et qui découragent les jeunes (Bâtiment à Pont à Mousson, espaces verts à Roville aux Chênes...), il faut maintenant mettre, autour d'une même table, tous les acteurs (professionnels, éducation nationale, conseil régional...).

Collèges et Lycées publics

L'enseignement secondaire en Meuse est bien équilibré. Les résultats sont très bons et l'on a corrigé, ces dernières années, les insuffisances d'entrées en 2nd afin d'envoyer davantage de jeunes vers des études supérieures. En effet, le département de la Meuse s'illustre par une insuffisance d'élèves passant en seconde et s'orientant vers le bac (10 % d'élèves en moins que la moyenne nationale) pour cause de mauvaises orientations ou d'absence d'ambition de certains parents pour leurs enfants. Ce phénomène, grâce à la mobilisation de l'éducation nationale, est sur le point de se corriger. Les efforts ont porté leurs fruits, c'était notamment le cas au Lycée Poincaré à Bar Le Duc où près de 13 % des jeunes étaient orientés en 2nd vers des filières techniques (en moyenne 2 % en France) et autant redoublaient. Ces jeunes en difficultés se retrouvent trop souvent en situation d'échec scolaire.

Si le principal souci réside dans la diminution des effectifs, avec pour conséquences des menaces de fermeture de classes et même de collèges (c'est le problème de Montiers avec 80 élèves...), il est indispensable de continuer à élargir le champ des formations afin de proposer aux élèves davantage de possibilités de poursuites d'études. Le lycée Poincaré propose actuellement 4 BTS, d'autres, liés aux énergies renouvelables, pourraient peut-être s'ouvrir .

Enfin, il faudra également développer l'autonomie réelle des établissements afin de pouvoir adapter les moyens aux besoins notamment en termes d'accompagnement. Mais il s'agit là de dispositifs nationaux...

Enseignement agricole

EPL Agro

Cet établissement accueille actuellement 600 Jeunes dont 250 en apprentissage. 75 % sont Meusiens. En moyenne, 80 % d'entre eux trouvent du travail à l'issue de leur formation. L'ascenseur social joue bien son rôle puisque 70 % des classes de BTS sont issues des Bac Pro.

L'enseignement agricole est confronté à une diminution régulière de ses moyens financiers (entre 1,5 et 3% de ses moyens en fonctionnement) et fait face à une demande du ministère de recentrer ses actions essentiellement vers la formation au détriment de l'éducation socioculturelle ainsi que la poursuite des recherches dans le domaine de l'agro-alimentaire et du développement économique.

Par ailleurs l'établissement est confronté à l'impossibilité d'accueillir de nouveaux élèves (ex : 24 entrées en Bac Pro Bio Industrie alors qu'il y avait une demande de 39). Enfin, les ouvertures de nouvelles sections ou nouvelles classes ne sont pas autorisées pour des raisons budgétaires comme par exemple le projet de Bac "sciences et technologie de laboratoire".

Il faut privilégier l'enseignement en France qui conduit à des résultats en termes d'emploi (cf. projet UMP) et donc l'enseignement agricole

Il conviendrait aussi, sur le plan Meusien, de trouver les moyens nécessaires pour développer les activités d'accompagnement économique par le biais d'ateliers relais, notamment suite à l'étude du pays Barrois grâce au financement des fonds du GIP. C'est le cas de la production de plats cuisinés puisque 50 clients mettent au point des produits pour une production de 500 tonnes alors qu'il a une demande pour 1 000.

Maisons Familiales et Rurales

Ces formations sont également proposées dans la Meuse, où il existe 5 maisons familiales. Répondant à une réelle demande, celle de Vigneulles propose des formations par alternance jusqu'au Bac professionnel agricole à environ 200 jeunes habitant, pour la plupart d'entre eux, dans la région. Afin de permettre à ces jeunes de pouvoir continuer à progresser dans leurs études, il convient de soutenir les projets d'élévation des niveaux avec la mise en place de BTS. La maison familiale et rurale de

Vigneulles souhaite pouvoir implanter un BTS de maintenance, compte tenu des demandes des entreprises de la région. Il faut, pour cela, obtenir les autorisations nécessaires et les financements. Par ailleurs, il faudra également soutenir les projets de travaux immobiliers indispensables au bien être des élèves.

Enseignement privé

L'enseignement privé dans le Sud Meusien est confronté, comme partout, aux difficultés de financements du primaire que l'amendement "Charasse" n'a pas permis de débloquent. En effet, seules les communes, qui accueillent ces classes, financent leurs fonctionnements, le Conseil Général payant la différence. Les autres communes, dont les enfants sont issues, refusent généralement d'appliquer la loi, laquelle manque de clarté, l'affaire étant portée devant le Conseil d'État...

Sur Commercy, le Lycée Jeanne d'Arc souhaite se diversifier afin de se spécialiser dans des enseignements de proximité, en relation avec l'économie locale, voire des enseignements qui semblent porteurs (comme par exemple un Bac Pro liés aux métiers de la sécurité...). Cet établissement a besoin, pour cela, d'appuis.

Sur Bar Le Duc, le Lycée Jean Paul II, à défaut de pouvoir obtenir un BTS dans le domaine de l'assurance ou de la banque, souhaite se diversifier sur le plan professionnel par le biais d'une demande de création d'un BEP lié à l'architecture et aux métiers du bâtiment. Cette formation fait défaut en Meuse et devra être soutenue;

Formation professionnelle par alternance

L'apprentissage c'est l'avenir pour un certain nombre de jeunes sur le plan pédagogique. Cette formation convient bien en effet à ceux qui rejettent l'école. Cette formation est peu coûteuse (un élève coûte 3 fois moins cher à scolariser en CFA qu'en lycée professionnel).

Le CFA Louis Prioux de Bar Le Duc accueille 700 jeunes dont 60 % sont meusiens. 40% d'entre eux sont formés dans des entreprises meusiennes. Si les placements en entreprises sont très bons, le CFA est cependant confronté à une baisse d'effectif lié à la mise en place de filières identiques dans d'autres lycées de la région, mais aussi à beaucoup de ruptures de contrats (37 % en 1ère année) chez des jeunes qu'il faut ensuite réorienter vers des LEP.

Le Centre de Formation des Apprentis doit développer l'excellence et l'émulation en travaillant notamment son savoir-faire sur le plan international, puisqu'un dixième de son effectif est constitué par des étudiants européens qui fournissent une main d'œuvre de grande qualité. Ces échanges internationaux devraient permettre à nos jeunes meusiens de s'installer également à l'étranger (des stages sont organisés actuellement en Europe du Nord et en Angleterre pour les jeunes meusiens dans le domaine de la restauration). Le CFA doit être reconnu comme "Lycée professionnel Européen" afin de pouvoir dispenser des cours en anglais. Par ailleurs, il faut soutenir ses projets de diplômes bi, voire tri-nationaux afin d'être mieux reconnu à l'étranger. Enfin, nos jeunes Meusiens disposent de peu de ressource. Il faudrait pourvoir mieux les équiper dans le domaine des nouvelles technologies notamment.

Enseignement supérieur

Le département de la Meuse ne propose sur son territoire qu'une seule licence professionnelle (logistique) à Verdun complétée par une formation IAE dispensée par la Chambre de Métiers. Il faut les conforter. Si un certain nombre de BTS sont actuellement proposés, l'enjeu ces prochaines années sera de voir dans quelle mesure certaines formations pourront évoluer vers d'autres licences professionnelles. C'est le cas du CESS à Bar Le Duc qui forme des étudiants en sciences pour le compte de l'université de Nancy 1, avec 2 sections en 1ère et 2ème années de DEUG. Face à un effondrement de l'effectif (il n'y a plus qu'une cinquantaine d'étudiants actuellement), cet enseignement doit évoluer vers une transformation en une licence professionnelle sur le thème de la "valorisation non alimentaire des produits agricoles et les énergies renouvelables". Cette formation n'existe ni en Lorraine, ni en Champagne et pourrait être dispensée en relation avec le lycée agricole qui pourrait assurer ainsi une continuité de ses enseignements. Il faudra convaincre le Ministère de l'Éducation Nationale en 2007, pour une ouverture en 2008.